

Luxembourg, le 18
décembre 2018

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur Ministre de la Santé, à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale et à Monsieur le Ministre de l'Economie.

Il me revient que nous faisons face cet hiver à une pénurie de vaccins contre la grippe, ceci pouvant s'expliquer apparemment par un désistement de dernière minute d'une firme productrice, commercialisant un vaccin tétravalent. Les précommandes des pharmacies ouvertes au public et des pharmacies hospitalières n'ont pu être honorées que par une augmentation de la production destinée au Grand-Duché par une firme concurrente, augmentation qui pour le moment ne suffit malheureusement pas à couvrir les besoins de la population du Grand-Duché. Les pharmacies ouvertes au public seraient en situation « hors stock ».

- Monsieur le Ministre de la Santé est-il informé de cette situation? Des mesures ont-elles été prises au niveau de la direction de la Santé pour remédier à cette situation ?

Il me revient en outre que les trois grossistes-répartiteurs couvrant l'essentiel du marché des vaccins contre la grippe au Luxembourg ne seront, pour la saison 2019/20, approvisionnés d'office que par un seul vaccin, les autres fabricants ayant d'ores et déjà décidé de délaisser le marché luxembourgeois. Le risque de pénurie massive au moindre problème de production s'annonce donc sérieux pour la saison hivernale 2019/2020.

- Monsieur le Ministre de la Santé peut-il confirmer ces informations, et dans l'affirmative, ne compte-t-il pas prendre des mesures afin d'obliger les autres firmes pharmaceutiques productrices de vaccins contre la grippe de livrer les grossistes-répartiteurs luxembourgeois, sachant que

la vaccination préventive contre la grippe saisonnière est essentielle pour la santé d'une partie importante de la population ?

- A titre accessoire, Monsieur le Ministre de l'Economie ne compte-t-il pas faire examiner cette situation de monopole de fait par les services du Conseil de la Concurrence du Luxembourg? Quels moyens peuvent être mis en œuvre pour remédier à la situation, si la situation de monopole était confirmée par le Conseil de la Concurrence?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Jean-Marie Halsdorf
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 18 décembre 2018

Objet : Question parlementaire n° 107 du 18.12.2018 de Monsieur le Député Jean-Marie
Halsdorf - Vaccins contre la grippe

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un
mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés